

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

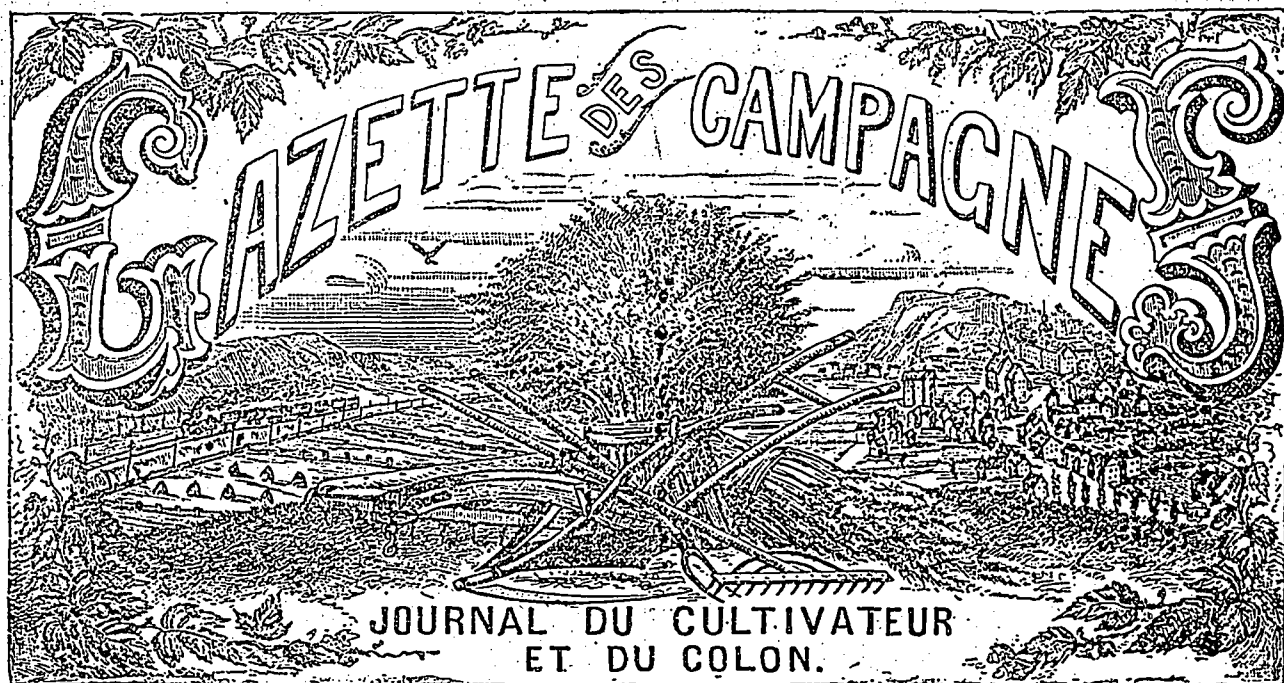
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX.

#### SOMMAIRE.

*Revue de la semaine* : — Nouvelles courantes. — Nécrologie : M. Barthélemy Pouliot. — Le comté de Kamouraska. — (Suite).

*Causerie agricole* : — L'ensilage. — (Suite).

*Sujets divers* : — Les fautes dans la production du lait. — (A suivre). — Habitation des cultivateurs. — Semences de réflexions. — Notes du jour.

*Choses et autres* : — Emploi de la cendre et l'eau de lessive. — Recette pour trouver un mari.

*Recettes* : — Deux emplois du soufre. — Maux d'yeux chez les chevaux.

#### REVUE DE LA SEMAINE

*Nouvelles courantes.* — Mgr Hamel a prêché, la semaine dernière, une retraite de vocation aux élèves de Philosophie et de Belles-Lettres du collège de Sainte-Anne. Ces élèves conserveront une reconnaissance éternelle à l'éloquent prélat, pour les enseignements pleins de sagesse qu'il leur a prodigués pendant les deux jours qu'il a passés avec eux.

— On parle d'introduire une nouvelle industrie dans le Nord-Ouest canadien : la chicorée. Il est question de cultiver cette plante en grand. Il paraît que les terres du Nord-Ouest sont tout à fait propres à cette culture. On sait que la chicorée entre, pour une bonne partie dans le café.

— De terribles cyclones ont ravagé le Tennessee, l'Indiana, l'Arkansas, l'Iowa et l'Illinois, dans le courant de la semaine dernière. Une foule de propriétés ont été détruites et plusieurs personnes ont péri, noyées dans des inondations, ou tuées sous les décombres.

— Les socialistes ont fait des progrès énormes en Allemagne. Aux dernières élections ils ont remporté 567,405 votes de plus qu'en 1887.

— Le choléra sévit en Mésopotamie et menace d'envahir la Russie.

— Le relevé qui a été fait par l'administration, pour l'application de la nouvelle loi française donnant certains avantages aux pères de famille ayant plus de sept enfants, a permis de constater qu'il existait en France deux millions de ménages n'ayant pas d'enfants, deux millions et demi en ayant un, deux millions trois cent mille qui en ont deux, un million et demi en ayant trois, environ un million qui en ont quatre, 550,000 qui en ont cinq, 300,000 qui en ont six, et enfin 200,000 qui en ont sept ou davantage. Cette statistique diffère beaucoup de celle des familles canadiennes.

— Les journaux de Paris parlent beaucoup de Mgr Labelle, sous-ministre de l'agriculture et de la colonisation ; leurs données ne sont pas toujours très exactes, il faut l'avouer. *L'Illustration* a publié un excellent portrait du prélat canadien. Au banquet annuel de la Société des Agriculteurs de France, M. Paul Blanchemain a porté un toast éloquent au Canada et à Mgr Labelle.

— Sa Sainteté le Pape Léon XIII a atteint ses 80 ans le 2 mars courant. Il est né à Carpineto le 2 mars 1810, fut ordonné prêtre le 23 décembre 1837, nommé archevêque titulaire de Damiette le 17 janvier 1843 et évêque de Péronne le 19 janvier 1846, cardinal le 19 décembre 1853, élu pape le 20 février 1878. Il a célébré, le 23 décembre 1887, le 5<sup>e</sup>me anniversaire de son ordination sacerdotale.

— La législature du Montana a siégé 90 jours et n'a pas passé une seule loi. On en a assez à observer paraît-il.

#### Nécrologie.

##### M. BARTHÉLEMI POULIOT

Mercredi, le 27 février, décédait à l'Islet un homme qui, par ses vertus, ses qualités du cœur et de l'esprit et ses bonnes œuvres, s'est fait grandement estimer et aimer : M. Barthélemi Pouliot rendait sa belle âme à Dieu, après une maladie de quelques mois.

M. Pouliot naquit en 1811 à Rivière-Lafleur, Isle d'Orléans. En 1835, il épousa Mlle Marine Fraser, de Beaumont. Il eut quinze enfants, dont dix lui survivent. Ce sont : MM. Zotique et Thomas Pouliot ; Révérende Sœur Marie du Saint-Sacrement, Congrégation de Notre-Dame; Révéde Sœur Ste-Thérèse, supérieure du couvent de Beillevue; Mesdames E. Casgrain, l'Islet, Dr Demers, Boucherville, Ernest Lavigne, Alfred Lionais, Eugène Globenski, Montréal; Mlle Marie Pouliot, l'Islet. Son établissement commercial de l'Islet date de 1837, il le dirigea lui-même jusqu'en 1887.

En 1867, il fut élu député du comté de l'Islet aux Communes. Lorsque son élection eut été annulée par le comité de la Chambre, il fut réélu, en 1869, par une forte majorité et siégea jusqu'en 1872. Il fut aussi lieutenant-colonel de la milice sédentaire du comté de l'Islet.

Notre génération a trop besoin de bons exemples et la vie de M. Pouliot a été trop bien remplie pour que nous taisions son éloge en présence de sa tombe. Ce qu'on remarquait le plus dans cet excellent ami, c'était un esprit profondément chrétien. La conduite si sage de ce grand citoyen a prouvé une fois de plus qu'on peut s'adonner avec ardeur et succès aux affaires et accomplir parfaitement ses devoirs religieux. Il était beau de voir cet homme si occupé, assistant à la messe, les jours ouvriers, fréquentant assidûment les réunions des congréganistes de la sainte-Vierge suivant en tous points les règles du Tiers-ordre de saint François. Ce cœur généreux sentait le besoin de donner le bon exemple, et pour cela les sacrifices ne lui coûtaient pas. Par exemple, lorsque des prêtres éloquents établirent dans le diocèse les sociétés de la Croix, M. Pouliot renoua complètement au commerce lucratif des boissons alcooliques, il prit la croix et Phœnona toujours par sa conduite exemplaire. L'église paroissiale et la chapelle des congréganistes lui doivent des souscriptions et des dons généreux. Une belle statue de sainte Anne, qui arrivera bientôt à l'Islet, sera un dernier témoignage de sa piété.

Dans cette foule attristée qui assistait à ses funérailles, combien de pauvres pleuraient un ami, un bienfaiteur!

L'école des Frères, le couvent du Bon-Pasteur, qu'il a aidés de son dévouement et de ses deniers, garderont longtemps son cher souvenir.

Un esprit droit, une prudence pratique remarquable faisaient de lui un conseiller précieux. On le consultait souvent, et on se félicitait d'avoir suivi ses sages conseils. Que de fois, par sa prévoyance, ses bonnes paroles, il a empêché des procès ruineux, des dissensions regrettables! Se sentant vieillir, il voulut mettre ses affaires en ordre parfait, il régla tout et remit des dettes à plusieurs débiteurs afin qu'ils ne fussent pas inquiétés.

Père vertueux, il comprit toujours que le plus sûr moyen de faire pratiquer aux enfants les principes de vertu qu'on s'efforce de leur inculquer dans le jeune âge, c'est de leur donner en tout l'exemple de ce qu'on leur prêche. Dans cette œuvre si difficile de l'éducation il sut aussi allier dans les plus heureuses proportions une sévérité bien entendue avec la plus admirable tendresse. Au soir de sa vie, son cœur si aimant saignait encore de la blessure faite par la mort de son cher Amédée, arrivée en 1872.

Atteint depuis plusieurs mois d'une maladie dont il n'était que trop facile de prévoir l'issue fatale, il a vu, avec le calme d'une âme chrétienne, la mort approcher pas à pas. Son sacrifice était fait depuis longtemps. Chaque jour qui s'écoulait emportait un lambeau de ses forces; et, cependant, par une délicieuse tendresse, il voulut cacher aux siens les ravages du mal qui le tourmentait. Ses dernières paroles furent celles-ci : "Maintenant, je n'ai plus qu'à attendre le sommeil." Une complication précipita le dénoûment de cette précieuse existence. M. Pouliot a voulu être enseveli avec l'habit des pauvres volontaires, la bure des Tertiaires de saint-François.

En pénétrant dans cette chambre mortuaire, on apercevait autour de cette couche funèbre la foule pieuse qu'un sentiment d'estime et d'affection y attirait, on cessait de pleurer, car, au delà de ce spectacle, on voyait luire pour le défunt l'aurore de l'éternité bienheureuse. Consolez-vous, épouse affligée, enfants bien-aimés, séchez vos pleurs vous qui fûtes ses amis; il vit d'une vie meilleure que la nôtre, il a quitté le triste exil pour la patrie, la terre pour le ciel, la douleur pour la béatitude céleste.

Les funérailles de M. Pouliot ont eue lieu à l'Islet, samedi le 1er mars, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le Rév. M. E. Fafard, curé de Saint-Joseph de Lévis, a chanté la messe, assisté de MM. F.-X. Casgrain et D. Pelletier, petit-fils et petit-neveu du défunt. M. le curé Bacon avait fait la levée du corps, et M. l'abbé H. Verreau, Principal de l'École Normale de Montréal, a donné l'absoute. Le chœur des élèves des Frères a interprété avec beaucoup de succès la messe de Requiem harmonisée. Les abbés L. Tremblay et L. Bacon s'étaient joints aux musiciens. Les cois du pôle étaient portés par MM. E. Casgrain, arpenteur, Dr Demers, Alfred Lionais, ass-gérant du *Monde*, Eugène Globenski, éditeur, Dr N. Dion, Joseph Casgrain, Louis Leclere. Nous avons remarqué dans l'assistance MM. F.-X. Garant,

J. McCallum, Elzéar Pouliot, J. Barry, Rodolphe Audet, Raoul Lavoie, Silvio Pelletier, Edouard Lionais, Dr Marmette, J. Casgrain, N. P., J. C. Chapais, Dr E. Casgrain, Dr N. Lavoie, Dr C. E. Lemieux, jr, Dr Gosselin, Thomas Breen, G. Verreault, N. P., C. Leclerc, N. P., Gauvreau, N. P., Jules Dupuis.

UN AMI.

## LE COMTE DE KAMOURASKA.

(Suite)

SOMMAIRE :—Les curés de Sainte-Anne, de la Rivière-Ouelle, de Kamouraska.—Recensements de 1739, 1765, 1790.—Le comté pendant la conquête.

Les curés, dont les noms suivent, se succèdent à Sainte-Anne, à la Rivière-Ouelle, et à Kamouraska jusqu'à 1791 on un peu au delà. A Sainte-Anne, M. Gastonguay continue son administration jusqu'en 1733. M. Charles Duchouquet le remplace, et dessert la paroisse jusqu'en 1749. M. Pierre-Antoine Porlier commence alors sa longue administration de 29 ans. Il eut à rebâtir son église incendiée en 1768; cette reconstruction coûta 2,455 livres. Pour former ce montant, dit M. l'abbé O. Paradis, dans ses "notes sur les curés de Sainte-Anne", on eut recours à la charité des paroisses voisines. La Rivière-Ouelle fournit 86 livres; Kamouraska, 115 livres; le Cap Saint-Ignace et l'Islet, 53 livres; le tronc du jubilé, 65 livres; la paroisse se cotisa pour le reste. On voit encore, dans le haut de Sainte-Anne, des vestiges de cette seconde église. Après M. Porlier apparaissent MM. Pierre Huot de la Valinière, 1778-1779; De Guire, 1779; Jean-François-Xavier Lefebvre, 1780-1794. Pendant ce temps, la Rivière-Ouelle eut pour curés: M. Charles Duchouquet, 1734-1738; M. Louis Chevalier, 1733-1765; M. Dosque, 1765-1769. Puis vint M. Louis-Laurent Parent qui eut souvent maille à partir avec ses paroissiens. Depuis les troubles de 1775-1776, il était resté un esprit de mécontentement et même de révolte, dont M. Parent eut plusieurs fois à souffrir. "En 1780, les choses en vinrent à ce point, dit Mgr Têtu, dans ses "notes biographiques des évêques de Québec, que les plus avancés, le capitaine des milices en tête, signifèrent au curé d'avoir à laisser le presbytère et la paroisse. Ils adressèrent ensuite une requête à Mgr Briand pour l'informer de leur dispositions martiales et le prier de vouloir bien les seconder dans leurs combats. L'évêque ne crut pas devoir exaucer leurs désirs, et le troupeau dut se résigner à marcher encore un an sous la houlette du même pasteur, qui n'avait peut-être pas toute la patience désirable pour endurer les défauts de ses brebis."

Le capitaine des milices fut réprimandé par le général Haldimand, alors gouverneur, pour s'être ingéré dans des affaires qui regardaient l'évêque, et non l'autorité militaire.

M. Parent mourut à Saint-Vallier, en se rendant à Québec, le 13 mars 1781.

M. Bernard-Claude Panet fut alors nommé curé de la Rivière-Ouelle; c'était bien l'homme qu'il fallait pour

pacifier les esprits et ramener la paix dans les cœurs. Nous regrettons beaucoup que le cadre de notre travail ne nous permette pas de raconter au long, tout ce que fit M. Panet, pendant les 44 ans qu'il fut curé de cette paroisse. Enumérons seulement ses principaux actes. Il bâtit une nouvelle église, en 1792, et par son esprit méthodique, et sa connaissance des affaires il épargna de fortes sommes aux contribuables. Devenu coadjuteur de Mgr Plessis, et consacré sous le titre d'évêque de Saldales, en 1807, il continua à vivre au milieu de ses paroissiens de la Rivière-Ouelle, et leur procura l'avantage d'avoir un couvent dirigé par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, (1809) ce fut un bienfait pour tout le district environnant, les couvents étaient rares à cette époque, en bas de Québec il n'y en avait qu'un, à Saint-François. Quelques années après, il acheta une grande maison pour une école de garçons, et laissa à la fabrique une forte somme d'argent pour aider à soutenir cette œuvre. Ces deux institutions existent encore, monuments de la générosité et de l'esprit d'initiative et de progrès du vénérable curé.

Mgr Panet s'occupa aussi d'améliorer le système de culture dans sa paroisse, et depuis la fondation d'une société générale d'agriculture à Québec, il n'avait cessé de correspondre activement avec le secrétaire de cette association et d'exhorter ses habitants à suivre les méthodes nouvelles que l'on proposait.

Bientôt il se forma sous le patronage de l'évêque de Saldales une "Société auxiliaire d'agriculture de Sainte-Anne de la Grande Anse." Nous publions à la suite de cet article, les noms des directeurs de cette association et la liste des prix donnés aux cultivateurs les plus méritants.

Quand Mgr Plessis partit pour l'Europe en 1819, il confia l'administration du diocèse au coadjuteur, qui alla demeurer à Québec. Après une année d'absence Mgr Panet revint au milieu de ses ouailles bien aimées, et de là rendit à l'évêque de Québec tous les services en son pouvoir. En 1825 il dit un dernier adieu à sa chère Rivière-Ouelle: la mort de Mgr Plessis l'avait constitué évêque de Québec. Mgr Panet lui-même mourut en 1833, âgé de 80 ans.

A Kamouraska, M. Auguste Plante succéda à M. Etienne Auclair en 1748, et demeura curé de cette paroisse jusqu'en 1755. M. Joseph-Amable Trutant le remplaça; il desservit, comme ses prédécesseurs, Kamouraska, l'Île Verte, les Trois-Pistoles et Rimouski. Il mourut en 1800, après un règne de 45 ans à Kamouraska.

Jusqu'en 1791, on ne voit apparaître aucune nouvelle paroisse; les premières avaient suivi un développement rapide, comme on peut le constater par les recensements suivants. Recensement de 1739: Rivière-Ouelle, 302 âmes; Kamouraska, s'étendant jusqu'à la Rivière-du-Loup, 320 âmes. La population de Sainte-Anne est mêlée dans ce recensement avec celle de Saint-Roch et de Saint-Jean-Port-Joli. Recensement de 1765: Sainte-Anne, 611 âmes, 107 maisons; Rivière-Ouelle, 819 âmes, 129 maisons; Kamouraska, avec les mêmes limites qu'au plus haut, 870 âmes, 148 maisons. Recensement de 1790:

Sainte-Anne, 1316 âmes ; Rivière-Ouelle, 1859 âmes ; Kamouraska, mêmes limites, 1706 âmes.

On a dû se demander ce que devint le comté de Kamouraska pendant la conquête du pays par les Anglais en 1759-60. Voici ce que rapporte M. de Gaspé. Deux détachements de l'armée anglaise étaient débarqués à la Rivière-Ouelle, au commencement de juin 1759. Quelques habitants de la paroisse, embusqués sur la lisière du bois, les avaient accueillis par une vive fusillade, et leur avaient tué quelques hommes. Le commandant exaspéré de cette attaque résolut d'en tirer une éclatante vengeance. Il commanda à ses officiers de brûler les habitations des Canadiens qu'ils rencontreraient sur leur passage ; ces ordres furent exécutés, et l'incendie dévasta la côte depuis la Rivière-Ouelle jusqu'à la rivière des Trois-Saumons. Toutefois les églises de la Rivière-Ouelle et de Sainte-Anne furent épargnées.

Plusieurs habitants du comté durent payer leur dette à la patrie et verser leur sang sur les champs de bataille à jamais mémorables de Montmorency, des plaines d'Abraham et de Sainte-Foye, mais il nous est impossible de donner le nombre et le nom de ces héros.

**SOCIÉTÉ AUXILIAIRE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE DE LA GRANDE ANSE.**

Sous le patronage de sa grandeur monseigneur B. C. PANET évêque de Salbris, &c. &c.

**EXHIBITION.**

A une assemblée de la Société Auxiliaire d'Agriculture de Ste. Anne, tenue jendi le 16ème août 1821, auprès de l'église de la paroisse de la Rivière Ouelle, à dix heures du matin, conformément à l'annonce faite aux portes des Eglises de Ste. Anne et de la Rivière Ouelle.

**PRESENS**

<p>Ste. Anne. Messire Painchaud, président. Joseph Délaunier, ser. trésorier. Mre Robt. Dupont, secrétaire. Mrs. Joseph Pelletier. Bernard Pelletier. Isaac Hudon. John Smith.</p>	<p>Rivière Ouelle. Frs. Letellier de St. Just, vice-président. Frs. Fortier, ser. vice-trésorier. M. Fr. Garon, vice-secrétaire. Messire Labelle, maître. Les capitaines Wyss. Bouchard. Boucher. Chapais. Casgrain, jnr. Messieurs M. Haussman. Vincent Boucher.</p>
--	---

**EXPERTS.**

<p>Ste. Anne. Messieurs Pierre Dory. Isaïe Dubé. Clément Bois.</p>	<p>Rivière Ouelle. Messieurs Alexandre Gagnon. Augustin Béroulé. Pierre Emond.</p>
--	--

Les prix suivants ont été adjugés et distribués publiquement (aux cultivateurs seulement) par M. le président.

**POUR BESTIAUX.**

	<i>Piastres.</i>
1. A Jean Bte. Lévesque, pour un étalon alezan,	8
2. A Joseph Morais, pour un ditto noir,	4
3. A Joseph Montrenil, pour un cheval hongre, rouge,	4
4. A Frs. Roi, de Ste. Anne, pour une jument noire de 5 ans, avec deux poulains,	8
5. A Jean Bte. Miville, pour uno ditto noire de 8 ans, avec deux poulains,	4
6. A Pierre Ouellet, de Ste. Anne, pour 1 taureau, 3 ans,	6
7. A Vincent Boucher, un ditto noir, de 2 ans,	3
8. A André Boucher, pour une vache rouge,	6
9. A la veuve Gagnon, pour une ditto,	3
10. A Vincent Dubé, de Ste. Anne, pour 4 veaux hivernés,	4
11. A Alexandre Beaulieu, pour 2 ditto,	2
12. A Frs. Dubé, pour un bœlier de 2 ans,	2
13. A André Boucher, pour un ditto,	1
14. A Firmin Langlois, pour 5 brebt,	3

- 15. Point de concurrens pour les verrats.
- 16. A Joseph Ouellet, pour une truie, 2

**POUR LES FERMES.**

- 17. A Isaac Hudon, de Ste. Anne, pour la ferme la mieux cultivée, et dans le meilleur ordre, à en juger par la commodité, la propreté, et le bon état des bâtimens, clôtures et fossés. 8
  - 18. A Pierre Hémond, de la Rivière Ouelle, pour do. do. 8
- Note.*—Il y a en six fermes d'entrées à Ste. Anne, et trois à la Rivière Ouelle, et l'on se flatte qu'il y en aura un bien plus grand nombre l'année prochaine ; car il est à espérer que les appréhensions entratennes par les préjugés se dissiperont peu à peu avec les ténèbres de l'ignorance.

**GRATIFICATIONS.**

A Frs. Roi, de Ste. Anne, pour un moulin à beurre d'une structure simple et avantageuse,	3
Au même, pour un aboiteau (a),	4
A Hippolyte Pelletier, pour 3 vaches noires,	1½
A Régis Beaulieu, pour une jument noire,	2
A Prosper Garon, pour un étalon noir,	2
A Hilaire Lizotte, pour un taureau rouge,	1½

90

(a) Chaussée avec écluse, au moyen de laquelle ledit Frs. Roi a desséché et dessalé un espace de terrain considérable et sur lequel il récolte actuellement de bon foin et bon blé.

Par ordre de la Société.

ROBT. DUPONT, secrétaire.

**CAUSERIE AGRICOLE**

**L'ensilage.—(Suite)**

Ce n'est pas en effet depuis peu d'années seulement que je m'occupe de questions agricoles, industrielles et commerciales toujours étroitement liées. Bien jeune encore, agé seulement de 24 ans, je créais en Belgique, en 1835, les hauts fourneaux de Mouceaux près Charleroy, l'un des plus importants établissements de la contrée, et j'en suis, depuis 40 ans, l'un des administrateurs. En 1846 je faisais en pleine Sologne (alors un des plus mauvais pays agricoles du monde) du domaine de Burtin, qui comportait alors 1200 hectares environ, (près de 3000 arpents cariés). A partir de cette époque ma vie s'est partagée entre l'agriculture et l'industrie.

" C'est à Burtin que dès 1852 j'ai commencé à étudier pratiquement l'important problème de la conservation des fourrages. "

" Je dois ici remercier la Providence qui m'a donné la force de mener de front, et non sans quelques succès, des travaux si divers en apparence, mais en réalité si propres à se compléter naturellement ; il faudra bien que dans l'avenir l'agriculteur soit doublé de l'industriel.

N'est-ce pas là, lecteurs le langage du sage ? Maintenant que nous connaissons un peu l'homme, laissons le nous dire ce qu'a été et ce qu'est devenu son domaine de Burtin, situé comme nous le savons en Sologne, cette terre jadis déshéritée qui grâce à des travaux intelligents marche aujourd'hui d'un pas assuré dans la voie du progrès.

Quand il acheta Burtin en 1846, M. Goffart y cultivait déjà 360 arpents dont il avait acheté de son prédécesseur en même temps la récolte de l'année. Le rendement total sur ces 360 arpents de terre fut de 216 minots, tant en seigle qu'en blé noir (sarrazin).

Vingt six ans plus tard, M. Goffart établissait ainsi ses comptes de 1872, pour ces mêmes 360 arpents.

Blé	49½ arpents.	1624½	minots soit	32	min.	81	par arp.
Seigle	39 "	915	" "	23	"	46	"
Avoine	96 "	4251	" "	32	"	11	"
Sarrasin	15 "	216	" "	14	"	44	"

199½ arpents. 7006½ minots.

Valeur en argent :— \$5167.75

Les récoltes de paille étaient les suivantes :

Paille de blé	14917	gerbes
" seigle	1819	"
" avoine	23902	"
	43668	"

Le rendement en foins des prairies naturelles et artificielles n'était pas inférieur à 12.200 quintaux, y compris les vesces fauchées et mangées en vert, plus de 3300 quintaux maïs Caragua produits par 4½ arpents seulement, mangés en vert et mil de hongrie, moutarde etc.

2400 minots de topinambours sur 15 arpents.

600 minots de patates sur 1 arpent,

le tout récolté sur les 363 arpents de la ferme particulière de M. Goffart, qu'il avait amélioré par un marnage approprié.

En 1846, Burtin nourrissait mal 8 vaches et 120 brebis.

1872 " " abondamment 68 bêtes à cornes, 6 chevaux et 300 moutons.

M. Goffart attribue ses succès à Burtin au marnage, aux labours profonds, à d'abondantes fumures et aux engrais artificiels, le tout appliqué suivant les besoins des terres. M. Goffart estime ses succès *relatifs*, parce qu'il n'aurait pas augmenté sa fortune, sans toutefois l'y avoir diminuée d'un centin.

M. Goffart âgé de plus de 60 ans. après 25 années passées à Burtin disait modestement en 1873.

Les années se sont accumulées sur ma tête, elles y pèsent d'autant plus lourdement que ma tâche a été plus difficile et plus rude je sens que l'instant approche où je devrai renoncer à cette vie militante qui exige la force et l'activité de la jeunesse; je ne m'y résigne toutefois qu'à regret.

Si j'ai compté dans ma carrière agricole qui n'a pris au reste qu'une part restreinte de mon existence, quelques heures de découragement, j'y ai recueilli, d'un autre côté, et j'emporte aujourd'hui comme précieux souvenir je ne sais quelle satisfaction de conscience d'avoir contribué à la réhabilitation d'une terre malfamée et mal jugée, en y creusant un large et utile sillon que le temps ne parviendra pas à effacer entièrement.

Dix ans plus tard, M. Goffart toujours sur la brèche publiait une 4ème édition de son manuel d'Ensilage et se félicitait dans sa préface d'avoir vécu assez longtemps pour voir la pratique de l'ensilage entrée définitivement dans les habitudes agricoles de la France et se propager en Amérique. Les témoignages qu'il recevait constamment constituaient à ses yeux une récompense précieuse. Plus nombreux encore deviendront les agriculteurs pratiquant l'ensilage, écrivait-il alors, et plus je serai fier d'avoir consacré tant d'années à une œuvre de progrès.

J'espère que connaissance ainsi faite de cet homme de bien nos lecteurs ne manqueront pas de méditer ses enseignements sérieusement et s'animeront d'une louable émulation pour les mettre en pratique à leur plus grand avantage.

La vache canadienne est aussi bonne qu'aucune autre quand elle est bien nourrie. Le régime auquel elle est trop souvent soumise réduit sa période de production lactière aux courts mois de l'été. Il y aurait certainement grand intérêt pour le cultivateur et le pays à prolonger sa lactation pendant quelques mois et à diminuer par ce fait même la longueur de cette période improductive pendant laquelle la vache ne produit guère que du fumier et quel fumier! en échange de la maigre nourriture qu'elle reçoit trop communément.

Cela mérite considération assurément. On se plaint que l'hiver ruine le cultivateur obligé de nourrir des vaches et des animaux presque à rien faire. Qu'importe l'hiver si vous pouvez donner à vos vaches la même nourriture fraîche l'hiver comme l'été, par le procédé d'ensilage des fourrages verts, qu'importe l'hiver s'il ne tient qu'à vous d'en réduire pour ainsi dire la durée, en prolongeant à votre gré ou en faisant durer toute l'année la nourriture d'été.

Dans combien de pays à climat tempéré n'en est on pas venu par économie à garder les vaches à l'étable toute l'année, leur donnant une nourriture rationnelle, de manière à assurer au plus bas prix possible la production la plus abondante et la plus profitable. Ce qui se fait en France, en Angleterre en Belgique etc., peut se faire en Canada avec autant de profit et cela par l'ensilage des fourrages verts. Les saisons seront toujours assez longues pour amener du blé d'Inde à floraison, vous n'aurez pas à vous préoccuper du temps pour le rentrer. Vous pouvez donc espérer avoir toujours une excellente nourriture pour nos vaches pendant l'hivernement. Etudiez donc sérieusement la question de l'ensilage et réfléchissez bien. — *A suivre.*

Les fautes dans la production du lait.

En général, disait l'honorable Harris Lewis, ce ne sont pas les grandes fautes qui ruinent les cultivateurs, mais bien plutôt les petites. Les grandes fautes ont cet avantage de pouvoir être facilement découvertes et arrêtées dès leur apparition, tandis que les petites passent longtemps impérçues et n'attirent l'attention de l'agriculteur qu'après avoir exécuté d'immenses dégâts. Les premières sont très importantes sans aucun doute, cependant nous les laisserons de côté pour ne nous occuper que des secondes qui malheureusement sont très souvent oubliées.

La première, petite faute dont nous nous occuperons, sera celle que l'on remarque fréquemment dans la manière de conduire les animaux au pâturage. Assez souvent les cultivateurs font mener leurs vaches par des chiens ceux-ci, aboyant, effrayent les bestiaux, les forcent à se presser, à courir, à s'engager en foule compacte dans des passages étroits et boueux où ils sont exposés à mille ac-

accidents. D'autres non moins insouciantes permettent à de jeunes garçons de mener les vaches au pâturage aussi rapidement que possible. Ces jeunes écorvelés, profitant de la latitude qui leur est laissée, ne se gênent pas d'employer pierres et bâtons pour faire prendre l'épouvante aux vaches. Ces derniers conducteurs ne sont pas meilleurs que les premiers et dans les deux cas l'éleveur éprouve une diminution dans les produits de ses bestiaux. Le manque de soins dans la manière de conduire les vaches amène une perte de pas moins de dix à quinze par cent.

La seconde faute se remarque dans la manière et le temps de traire les vaches. La vache aime la douceur et la tranquillité, les cris, les menaces ne font que l'épouvanter et la rende intraitable. Eloignez de la cour, tous ces personnages grociers, dont la voix annonce la tempête et jette l'effroi dans le troupeau. Ne prenez comme trayeuse que des personnes d'un caractère doux et patient. La traite doit toujours être faite à la même heure, réglez le temps où les vaches doivent rentrer dans la cour et celui où les trayeuses doivent se mettre à l'œuvre; ne permettez jamais la moindre infraction à la règle que vous aurez établie à ce sujet. Si votre troupeau est considérable ayez plusieurs trayeuses et à chacune d'elles donnez un nombre de vaches proportionné à sa force et à sa capacité. La répartition faite ne permettez aucun changement, que ce soit toujours la même personne qui traite les mêmes vaches. Bien plus chaque trayeuse devra toujours traire ses vaches dans le même ordre; c'est-à-dire la vache No. 1 la première, la vache No. 2 la seconde, ainsi de suite, il n'est pas bon de traire *Rougette* la première et *Caillette* la dernière le matin, puis *Caillette* la première et *Rougette* la dernière le soir.

Très-souvent les vaches perdent leur lait, diverses causes peuvent amener cette déperdition; entre autres une abondance de lait trop grande pour la capacité des mamelles; mais il est incontestable que si les vaches ne sont pas traitées constamment dans le même ordre, celles que l'on a l'habitude de traire les premières perdront leur lait si on ne les traite qu'en dernier lieu.

Exigez que la traite se fasse rapidement et délicatement sans aucun bruit ni excitation. C'est ainsi que les vaches livreront leur lait avec plus de facilité et en plus grande quantité.

La négligence dans la distribution de la nourriture est une troisième faute que nous devons éviter. Lorsque les vaches sont au pâturage, elle ne consomment que ce que l'éleveur veut bien leur donner. Il est important pendant cette saison, non seulement de leur donner une alimentation suffisante et succulente, mais encore de la leur distribuer avec régularité. Aussitôt l'heure arrivée, distribuez les fourrages sans aucun retard; autrement les vaches s'agiteront dans leurs stalles, dans leurs mouvements désordonnés elles se fatigueront et détourneront pour réparer leurs forces une partie des principes alimentaires destinés soit à la production de la viande soit à celle du lait.

Nous trouvons une quatrième faute dans l'insouciance qui préside au choix des bestiaux. On devrait apporter le soin le plus scrupuleux à choisir les vaches laitières et travailler constamment à les améliorer. Ils ne sont pas rares les cultivateurs qui entretiennent des vaches dont le produit ne paie pas les dépenses. Dans une même vacherie on voit des bêtes qui donnent 100 à 150 lbs. de beurre, tandis que d'autres en produisent à peine 60 lbs. On conçoit parfaitement que si les premières sont une source de bénéfice, les secondes doivent être une source de pertes.—*A suivre.*

### Habitation des cultivateurs

Les cultivateurs qui se logent mal, qui se nourrissent mal, dans le but d'arrondir la petite somme qu'ils mettent de côté à la fin de l'année, font une pitoyable économie.

En violant ainsi les lois de l'hygiène, ils vont au devant de la fièvre et des maladies de toutes sortes.

Pour ne parler que de l'habitation, combien de cultivateurs savent s'installer convenablement dans leur maison. Parcourez nos campagnes, surtout dans nos contrées arriérées, vous y verrez encore de misérables masures couvertes de chaumes et tombant en ruines. Le jardin, lorsqu'il y en a un, atterant à l'habitation est relegué au second plan. Ce qu'on place au premier lieu, c'est le fumier qui encombre la cour et laisse écouler dans le ruisseau ses principes les plus riches. Voilà les économies que font souvent nos pauvres campagnards.

En coûterait-il davantage de creuser à distance une fosse à fumier étanche, où les engrais conserveraient toute leur valeur? Ne vaudrait-il pas mieux planter le jardin autour de la maison, au lieu d'y mettre le fumier dont les émanations n'ont rien de séduisant? Enfin serait-il bien coûteux de blanchir la maison à la chaux, de la laver souvent, de l'aérer, en un mot de l'assainir?

Mais bien des cultivateurs ne l'entendent pas ainsi; ils trouvent beaucoup plus court d'étendre le fumier à leur porte; on a jamais fait autrement chez eux, ils ne font pas autrement.

Allez donc vanter à ces malheureuses victimes de l'ignorance les charmes de la vie rurale! Pour elles cette vie est une longue suite de privations, et elles n'aspirent qu'à quitter les champs pour la ville.

Quand nos cultivateurs plus instruits sauront se constituer une habitation convenable qui les attachera à leur famille, à leur village, on n'aura plus à se préoccuper du dépeuplement des campagnes.

En Angleterre, pays du confortable, des familles de cultivateurs et d'ouvriers, qui n'ont d'autres ressources que leur travail, habitent souvent des cottages qui pourraient passer chez nous pour de jolies maisons de campagne.

Semences de réflexions.

— Un demi savoir est chose dangereuse, mais le danger n'est pas dans le savoir, il est dans l'insuffisance.

— Faites l'éducation complète de vos enfants, têtes cœurs et corps ; la tête apprend à penser, le cœur à sentir, le corps à agir.

— Chaque maison de cultivateur doit être bien éclairée dans les soirées d'hiver. Une maison mal éclairée envoie les enfants dans les villes.

Notes du jour.

Quand il faut cinq pintes de lait pour payer un verre de whisky, il est plus profitable de boire le lait et de laisser le whisky. Cela paie toujours de laisser de côté le whisky.

\*\*\*

Un vieux dicton Indien :

Un commerce de liqueurs commence toujours par pendre un enseigne au dessus de la porte et finit parfois par faire pendre un homme au gibet.

\*\*\*

Tout fermier sage doit garder au moins une bonne jument poulinière. Et s'il a le goût des chevaux fortement développé il en gardera plus d'une.

Choses et autres

*Emploi de la cendre et l'eau de lessive* — La cendre qui a servi à couler la lessive doit être conservée et déposée dans un lieu spécial, on l'emploie comme amendement sur certaines terres. L'eau de lessive doit également être recueillie et jetée sur le fumier. A la campagne on ne doit rien négliger de ce qui peut augmenter la quantité et la qualité du fumier.

\*\*\*

*Recette pour trouver un mari*. — Plus de sens commun et moins d'esprit ;

Scruter mieux les mystères du ménage et moins les *Mystères de Paris* ;

Raccourcir ses chemises et ses bas et ne pas faire de bracelets ; Lire la *Cuisinière Bourgeoise* et abandonner le *Journal des Modes* ;

Ne pas étaler de toilettes qui effraient la bourse des candidats au mariage ;

Enfin prouver aux hommes qu'ils trouveront une aide dans leur épouse et non un embarras.

Quand les femmes seront bien convaincues de la bonté de cette recette, le nombre des célibataires diminuera.

\*\*\*

— Le denier de Saint-Pierre a rapporté, en 1889, environ \$600,000, répartis comme suit : Autriche, \$80,000 ; France, \$70,000 ; Espagne, \$40,000 ; Allemagne, \$33,000 ; Irlande, \$26,000 ; Belgique, \$21,000 ; Angleterre, \$19,000 ; Suisse, \$11,000 ; Pologne, \$17,000 ; Amérique du Nord, \$57,000 ; Amérique du Sud, \$62,000 ; Afrique, \$19,000 ; Asie, \$26,000 ; Roumanie, \$20,000 ; Italie, \$51,000 ; Portugal, \$30,000 ; Océanie, Russie et pays scandinaves, \$20,000. La Turquie, la Grèce, le Monténégro et la Serbie n'ont presque rien donné.

— Les dépêches télégraphiques nous apprennent que le Pape Léon XIII est parti pour la première fois de l'enceinte du Vatican depuis qu'il s'est constitué lui-même prisonnier, pour visiter son frère, le cardinal Pecci, sur son lit de mort.

Il s'est fait conduire au Palais Barberini dans une voiture très simple, est demeuré une heure auprès de son frère, et s'est fait reconduire au Vatican sans appareil.

On rapporte que le Pape a été vivement ému par la vue de son frère mourant en lui disant un éternel adieu. La sortie du Pape n'a pas été remarquée.

RECETTES

Deux emplois du soufre

On met un bâton de soufre dans l'eau destinée à la boisson des chiens, des chats, des oiseaux, etc.

Un moyen simple et facile d'éteindre le feu qui s'est manifesté dans le corps de la cheminée, c'est de jeter sur le foyer une certaine quantité de soufre en poudre, et de fermer aussitôt l'ouverture inférieure de la cheminée.

Maux d'yeux chez les chevaux

Un de nos abonnés nous demande de lui indiquer une recette pour la guérison d'un cheval qui a eu une inflammation qui lui rend les yeux larmoyants.

On conseille dans ce cas de prendre de l'alun brûlé bien pulvérisé, et d'en oindre sur les yeux du cheval, au moyen d'une plume d'oie.

AVIS PUBLIC

[000]

Est par le présent donné que les effets suivant actuellement en ma possession savoir :

Une valise et son contenu — Une Boîte avec instruments [Téodolite] une boîte de fer blanc et son contenu — une table à dessin les deux pieds, un tripod, un banc, deux jalons.

Seront vendus à l'aveu le 15 mars courant à 10 heures a. midi, à la résidence du sous-igné à l'Ause à Grisfolds, par Pierre Thériault, enchanteur pour le coût de pension et de logement de W. S. Poirier et F. X. Paradis ci-devant employés au cadastre, lesquels ont aussi laissé ces effets en ma possession, et ce la jusqu'à concurrence de la somme de \$10, avec de plus les frais d'annonces et de vente, le tout conformément à l'acte 39 Victoria, Chapitre 23, Section 1.

HILAIRE ROBISON,

Maître de pension.

A VENDRE.

Magnifique maison très bien finie tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, grand air 36x28. Du pin, une grange et étable 43x28, converti en fer blanc, et blanchi à l'extérieur et à l'intérieur ; entre autres utilités dans cette grange, nous mentionnerons un pont communiqant avec le fenil, et l'eau à disposition pour les animaux. En outre, un fournil et laiterie ; ainsi qu'une assez vaste étendue de terrain propre à la culture des patates ou autres ; enfin les quelques maisons placées sur ce terrain permettent de retirer \$35 à \$40 par année.

Cette propriété à encore l'avantage d'être située près de l'Eglise.

Le tout à vendre à très bonne condition, S'adresser à

NAZAIRE SIROIS  
Sainte-Anne de la Pocatière, P. Q.

Defense d'avancer.

Les sous-ignés informent qu'ils ne seront responsables d'aucune dette contractée en leur nom sans un billet signé par eux.

JOSEPH BOUCHER  
OLIVIER BOUCHER



## AVIS

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une demande sera faite à Son Honneur le Lieutenant Gouverneur en Conseil, par les requérants, en vertu de l'acte des compagnies à fonds social pour obtenir des lettres patentes les constituant et telles autres personnes qui pourront devenir actionnaires de la dite Compagnie devant être créée en corps politique et incorporée sous le nom et dans le but ci après mentionnés :

- 1<sup>o</sup> Le nom de la compagnie sera La Compagnie du Chemin de Fer Saint Ste Marie, Québec et Atlantique ;
- 2<sup>o</sup> L'objet est de construire et exploiter un chemin partant d'un point sur la rive gauche de la rivière Ottawa entre l'embranchement de la Rivière du Moine et celle de la décharge du lac Kuperwa traversant ou gagnant vers l'Est autant que possible en ligne droite avec les districts d'Ottawa, Terrebonne, Joliette, Trois-Rivières, Québec, passant par la cité de Québec et se continuant par Beauport pour traverser le St Laurent, l'Isle d'Orléans et atteindre la rive Sud du fleuve à un point dans les environs de la Pointe à la Martinière, de là se dirige vers Sud-Est en passant par le lac Pohonegamook, traversant les districts de Montmagny, Kamouraska, et Témiscouata pour aboutir au grand chemin public de Témiscouata dans le voisinage de la frontière avec un embranchement partant de la ligne principale à un point quelconque dans le comté de Kamouraska passant au nord du lac Témiscouata, traversant les districts de Rimouski, Bonaventure et Gaspé et, suivant dans l'intérieur une ligne aussi directe que possible pour atteindre le port de Gaspé.
- 3<sup>o</sup> La principale place d'affaires de la dite Compagnie sera dans la cité de Québec, dans la province de Québec.
- 4<sup>o</sup> Le fonds social de la dite compagnie sera de deux cent cinquante mille piastres divisé en deux mille cinq cents actions de cent piastres chacune.
- 5<sup>o</sup> Les noms au long, résidences et professions des dits requérants sont comme suit :

Le chevalier J. E. Martineau, marchand quincaillier ; O. Migner, manufacturier ; J. A. Mailloux, courtier ; Félix Gourdeau, manufacturier ; Napoléon Gourdeau, tanneur ; F. X. Drouin, avocat ; J. L. Lavery, avocat ; A. A. Dechéne, marchand ; Eugène Rouillard, notaire et journaliste ; J. A. Langlais, marchand ; N. Lavoie, gérant de la Banque du Peuple, à St Roch ; J. B. Morissette, agent d'assurance ; J. B. Rousseau, marchand ; Elz. Falardeau, tanneur et corroyeur ; Geo. Roy, manufacturier ; J.-E. Boily, notaire. Tous des cité et districts de Québec, sujets anglais et résidant en Canada.

L'hon. G. Bresse, O. Migner, F. Gourdeau, J. A. Mailloux, J. E. Martineau, F. X. Drouin, J. B. Laliberté, seront les premiers directeurs provisoires.

Par ordre,  
J. E. BOILY,  
Secrétaire-protém.

20 Février. — 4 f

## LE PRIX COURANT

Journal hebdomadaire

Sous le patronage de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec.

*Journal du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances*

Bureau : No. 32, rue St Gabriel, Montréal.

Prix d'abonnement : Montréal, par an \$2 ; Canada et les Etats-Unis, \$1.50 ; France, France 12 50.

Publié par "La Société de publication commerciale."

MONIER et HELBRONNER,  
Gérants, à Montréal.

CHEVAUX PERCHERONS, NORMANDS & BRETONS,  
BETAIL AYRSHIRE.

COCHONS BERKSHIRES et CHESTER BLANC,  
VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,  
30, Rue St Jacques, MONTREAL

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1889--Arrangement pour la saison d'hiver--1890.

Le et après lundi, 19 novembre 1889 les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.34
Pour Lévis.....	9.54
Pour Lévis.....	10.43
Pour la Rivière-du-Loup.....	12.48
Pour Halifax et St-John.....	16.56
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.33

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surtendant en chef

Bureau du chemin de fer.

Moncton, N. Bk., Novembre 1889.

## AVIS

On a besoin de deux fermiers, pour cultiver deux fermes situées au Cap St-Ignace.

S'adresser à

J. FREMONT, Avocat

12 Rue Donnacona, Québec.

6 Février— 2 M.

## Ferme St-Gabriel

## J. ISRAEL TARTE & FRERE

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.

II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.

III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.

IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne

V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.

VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.

VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.

VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.

IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPECIALITÉ.—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de l'an dernier, quelques VEaux du printemps, mâles et femelles.

## TURGEON & CARROLL

AVOCATS.

No. 26, Rue St-Pierre, Basse-Ville, QUEBEC

—o—  
A. TURGEON

—o—  
H. G. CARROLL

—o—  
BUREAU A KAMOURASKA : du 13 au 16 et du 23 au 30 de chaque mois.